

LA LETTRE DES PARLEMENTAIRES POUR LA TAXE TOBIN *Appel de Washington*

<http://tobintaxcall.free.fr>

Voici le numéro de novembre 2002 de la Lettre des parlementaires pour la taxe Tobin. Des nouvelles, des campagnes, des rendez vous. La disparition d'un ami qui nous attriste aussi. Mais son souvenir et ses combats restent vivants, pour nous, par delà les frontières et les océans. Vous pouvez, vous aussi, nous envoyer des informations à répercuter.

Pour abonner gratuitement à cette lettre mensuelle par email d'autres parlementaires, des membres d'ONG ou toute personne intéressée, n'hésitez pas à nous contacter à :

tobintaxcall@free.fr

Bien cordialement,

Harlem Désir, Glyn Ford et Carlos Carnero Gonzalez

Intergroupe « Taxation du capital, fiscalité, mondialisation » du Parlement européen

Numéro 11

NOVEMBRE 2002

Sommaire :

- 1 - La taxe Tobin dans le programme de travail du nouveau gouvernement allemand
- 2 - Dépôt d'une question au Conseil par 89 députés au Parlement européen
- 3 - La taxe Tobin à l'ordre du jour du Forum social européen (FSE) de Florence et menaces berlusconiennes sur la tenue du FSE
- 4 - Rencontres du "pôle européen" du Réseau parlementaire créé à Porto Alegre
- 5 - Appel de parlementaires contre la privatisation des services publics dans le cadre de l'AGCS (OMC)
- 6 - Lancement de la première banque de règlement des changes en continu
- 7 - Sondage en France : les Français favorables à une taxe Tobin
- 8 - Livre : *La taxe Tobin et la solidarité entre les nations* de Bruno Jetin
- 9 - Appel à soutenir Denis Robert, auteur du livre *Révélation*
- 10- Disparition du Sénateur américain Paul Wellstone
- 11 - Appel de l'intergroupe britannique sur les pays pauvres très endettés

1. La taxe Tobin dans le programme de travail du nouveau gouvernement allemand

Le **programme de travail** du nouveau gouvernement SPD/Verts du Chancelier Schröder mentionne l'examen de la taxe Tobin comme **instrument de financement du développement**. Le chapitre sur la mondialisation insiste également sur la nécessité d'accentuer la pression politique de l'UE, de l'OCDE et du G8 contre les **paradis fiscaux**.

C'est un succès pour **la Ministre du développement et de la coopération**, qui avait soutenu les conclusions du rapport remis en mars 2002 par le professeur Spahn, en faveur d'une taxe de type Tobin à l'échelle de l'Union européenne. Malgré l'opposition des Ministres des Finances et de l'Economie, elle a obtenu que cette piste de travail du gouvernement ne soit pas écartée.

extraits du chapitre sur la mondialisation du programme de travail du gouvernement:

"Par ailleurs, le fonctionnement des marchés financiers doit être renforcé et la volatilité des prix ainsi que celle des mouvements de capitaux doivent être réduits. (...) Le gouvernement allemand travaillera en partenariat avec l'UE, l'OCDE, le G7/8 afin d'accroître la pression politique vis-à-vis des Centres Off-shore dans le but d'accroître la justice fiscale et de lutter contre le blanchiment d'argent, le financement de la criminalité et le terrorisme. (...) Le gouvernement fédéral examinera la faisabilité des instruments pour le financement du développement, en particulier la taxe Tobin."

*Sources: Peter Waldow - WEED (World Economy, Ecology & Development) ONG basée à Bonn
e.mail : <peter.waldow@weedbonn.org>*

2 - Dépôt d'une question au Conseil par 89 députés au Parlement européen :

A la suite des déclarations du Président français **Jacques Chirac au Sommet de Johannesburg** sur un impôt de solidarité "sur les richesses générées par la mondialisation", **89 députés européens de cinq groupes différents** déposent une question au Conseil pour obtenir **un débat en session plénière du Parlement européen**. Les déclarations de Jacques Chirac donneront-elles lieu à des **initiatives concrètes** de l'Union européenne ? S'agissait-il de "paroles verbales" sans lendemain ? Les députés demandent au Conseil - représentant les 15 gouvernements - s'il a l'intention d'examiner **comment une telle "taxe Chirac" pourrait être appliquée**, d'évaluer combien elle rapporterait et suggèrent de coordonner la position des Etats membres de l'Union européenne lors de la prochaine réunion du **Fonds monétaire international**. Les députés demandent également au Conseil d'étudier comment l'ouverture de la première banque de règlement des changes en continu, le CLS (Continuous Linked Settlement), pourrait faciliter un tel prélèvement ?

Le dépôt de cette question a été décidé à la suite d'un débat organisé par l'intergroupe «Taxation du capital, fiscalité, mondialisation» du Parlement européen autour du **Professeur Spahn** le 25 septembre 2002 à Strasbourg avec les ONG **"War on Want" (UK)** et **"SOLIDAR" (UE)** et la **participation de ATTAC (France)**, **"11.11.11" (Belgique)** et **"Tobin Tax Network" (UK)**. Le Professeur Paul Bernd Spahn, de l'Université de Francfort, avait notamment présenté les conclusions de son rapport au gouvernement allemand sur la faisabilité d'une taxe sur les transactions de change en Europe.

3 - La taxe Tobin à l'ordre du jour du Forum social européen (FSE) à Florence

Le premier Forum Social Européen, qui fait suite aux Forums Sociaux Mondiaux de Porto Alegre, se déroulera à **Florence (Italie) du 7 au 10 novembre 2002**. Plusieurs ateliers et séminaires sur la taxe Tobin sont inscrits au programme :

- **Un séminaire sur "les taxes globales et la taxe Tobin"**, et les campagnes en cours dans les différents pays se tiendra à l'initiative d'ATTAC France et Italie, de War on Want (RU) et de l'ONG belge 11.11.11, **le jeudi 7 novembre après-midi**.

- **Un atelier**, organisé par les ATTAC France, Italie et Finlande, l'ONG finlandaise NIGD, sera consacré à un projet **de traité européen introduisant la taxe Tobin dans l'Union, le jeudi 7 novembre et le vendredi 8 novembre, de 17h30 à 19h30.**

Cet atelier utilisera comme base de discussion un projet de traité rédigé par le professeur **Heikki Patomäki**, de la Nottingham Trent University, et le professeur **Lieven A. Denys**, de l'Université Libre de Bruxelles.

Un site internet de discussion sera créé afin de permettre à l'élaboration de ce projet de traité de se poursuivre au-delà de Florence avec pour objectif de parvenir à publier au plus tôt un document qui serait commun à toutes les initiatives en faveur de la "taxe Tobin" en Europe et qui montrerait comment l'Union européenne pourrait, juridiquement et techniquement, être la première région du monde à la mettre en oeuvre.

Vous pouvez vous procurer ce projet de traité, en version anglaise, sur le site internet suivant : <http://www.nigd.u-net.com> .Vous pouvez également contacter Heikki Patomäki à : heikki@nigd.u-net.com

Menaces berlusconiennes sur le Forum Social.

15 députés européens qui se rendront au FSM, ont adressé le 30 octobre 2002 des **lettres ouvertes à Romano Prodi**, Président de la Commission européenne, **Patrick Cox**, Président du Parlement européen, et **Sivio Berlusconi**, Président du Conseil italien, afin de les mettre en garde contre les menaces d'interdiction du Forum par le gouvernement italien et l'annonce de la suspension par ce dernier des accords de Schengen sur la libre circulation des personnes afin d'empêcher les participants des autres pays de s'y rendre. *"C'est là une attitude injustifiable"* écrivent les députés, *"d'autant qu'à Florence il n'y aura nul sommet officiel à protéger. Le Forum social européen doit pouvoir se dérouler normalement (...) Nous serons particulièrement vigilants par rapport au respect de ces droits fondamentaux (libertés de réunion et de circulation), prêts à témoigner tant sur place qu'à notre retour de tout ce que nous aurons pu observer"*. Les députés demandent que *"les autorités nationales de l'Italie ne prennent aucune mesure susceptible de compromettre le succès de ce grand événement européen"*.

Pour plus de renseignement sur le programme du Forum social européen, vous pouvez consulter le site de ce Forum à l'adresse suivante : <http://www.fse-esf.org>

4. Premières rencontres du "pôle européen" du Réseau parlementaire international créé à Porto Alegre :

Quelques jours après le Forum social européen de Florence, se tiendront à Bruxelles, **les 28 et 29 novembre 2002**, les premières rencontres **du pôle européen du Réseau Parlementaire International (RPI)** créé à la suite des deux Forums Parlementaires Mondiaux (FPM) de Porto Alegre.

Ces rencontres prépareront notamment **le troisième Forum parlementaire mondial** qui doit avoir lieu à Porto Alegre **du 22 au 24 janvier 2003**. Elles seront également l'occasion d'un débat entre les parlementaires nationaux et européens et des représentants des mouvements sociaux autour des thèmes : quel modèle, quelle Europe politique et sociale face à la mondialisation libérale ? Bâtir de nouvelles relations entre partis politiques et mouvements sociaux. Contre la guerre sans fin : le rôle de l'Europe. La campagne contre la privatisation des services publics dans l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

Programme prévisionnel
Jeudi 28 novembre 2002 de 15h à 18h30
Vendredi 29 novembre 2002 de 9h30 à 13h00
Traduction simultanée
Parlement européen - 60, rue Wiertz - Bruxelles

Jeudi 28 novembre 2002 : 15h00-18h30

1. Point d'information sur la préparation de Porto Alegre III et bilan après Florence

2. table-ronde :

"**Quelle Europe politique et sociale face à la mondialisation libérale ?**"

3. table-ronde :

"**Batir de nouvelles relations entre partis politiques et mouvements sociaux ?**"

Vendredi 29 novembre 2002 : 9h30-13h00

1. **Le monde face aux risques de guerre : quel rôle pour l'Europe ?**

2. **De Porto Alegre à Evian, Thessalonique et Cancún** : initiatives et actions du réseau parlementaires

3. **Préparation du 3ème Forum Parlementaire Mondial de Porto Alegre**

Pour participer à cette rencontre ou plus d'informations, contacter :

- Bureau de Harlem Désir - hdesir@europarl.eu.int

- Bureau de Francis Wurtz - fwurtz@europarl.eu.int

- Bureau de Danielle Auroi - dauroi@europarl.eu.int

- ou Monica Frassoni - mfrassoni@europarl.eu.int

5. Appel de parlementaires contre la privatisation des services publics, en particulier dans les pays en développement, dans le cadre de l'AGCS

Un appel de parlementaires européens et nationaux contre la libéralisation des services publics dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC (AGCS) a déjà recueilli la signature de plus de 100 députés.

L'appel demande **la transparence sur les négociations** engagées dans la plus totale opacité par la Commission européenne au nom des 15 Etats membres alors qu'elles auront des conséquences directes sur l'organisation des services publics dans de nombreux pays. C'est par une fuite qu'a été révélée en avril dernier une liste des demandes de libéralisation adressées par la Commission européenne à d'autres pays de l'OMC, comprenant de nombreux services publics comme la poste, l'énergie, ou le traitement des eaux. Les demandes de libéralisation adressées par les autres pays à l'Union européenne depuis le 30 juin 2002, ne sont toujours pas communiquées par la Commission. Le Parlement européen et les Parlements nationaux ne sont pas davantage tenus informés des secteurs que la Commission "offrira" aux autres membres de l'OMC de libéraliser en Europe. Ces offres seront transmises avant le 30 mars 2003. La campagne va s'intensifier jusqu'à cette échéance.

Les parlementaires demandent non seulement **que l'Europe refuse toute libéralisation de ses**

propres services publics dans le cadre de ces négociations au sein de l'OMC, mais également **qu'elle ne pousse pas à la privatisation des services publics chez les autres**, en particulier dans les pays en développement. Pour les députés signataires, c'est la coopération, les transferts de technologie et la formation des personnels qu'il faut renforcer avec les pays du Sud et non la marchandisation des biens publics.

L'appel et la campagne en direction des parlementaires ont été préparés avec Susan George, Vice-Présidente d'Attac France, et le député européen Harlem Désir, avec le soutien du **pôle européen du Réseau parlementaire international créé à Porto Alegre**. Ils prennent place dans le cadre d'une vaste campagne menée dans toute l'Europe avec un collectif d'ONG des différents pays de l'Union (Friends of the Earth Europe, World Development Movement, etc.)

Les parlementaires qui souhaitent signer l'appel peuvent envoyer un e.mail à :

euro-parlint-secretariat@ras.eu.org

ou un fax : +32 2 284 98 53

en précisant leur pays et le parti politique auquel ils appartiennent

6 - Lancement de la première banque de règlement des changes en continu : la perception d'une taxe Tobin

La première banque de règlement des changes en continu a été lancée au mois de septembre 2002. **La CLS (Continuous Linked Settlement)** permet à l'ensemble des paiements relatifs au règlement d'une transaction sur le marché des devises d'être effectués de manière simultanée et centralisée avec l'instauration d'un créneau de cinq heures commun à toutes les places financières et durant lequel peuvent s'opérer ces paiements (entre 7h00 et 12h00, temps central européen). Auparavant ce règlement prenait au moins deux jours en raison des décalages horaires, induisant des risques de non paiement par l'une des deux parties à la transaction. Toutes les transactions internationales de change significatives devraient désormais transiter par cet établissement financier.

Pour les banques, la création de la CLS répond à la nécessité de renforcer la sécurité des transactions. Pour les partisans d'une taxation de ces transactions de change, elle apporte une réponse simplifiée à la question du meilleur lieu de prélèvement de la taxe. Vive la CLS !

Sources : David Hillman , Tobin Tax Network. <http://www.tobintax.org.uk>

7 - Sondage: les Français favorables à une taxe Tobin

A l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation (16 octobre 2002), l'Institut de sondage français BVA a réalisé une enquête intitulée "Les Français face aux enjeux de la mondialisation et du développement". Parmi les 11 grands thèmes abordés, une des questions demandait aux 950 personnes sondées "Etes-vous personnellement favorable ou opposé à l'instauration d'une taxe sur la spéculation financière internationale, comme la taxe Tobin, même si cela risque de freiner l'économie ?". 25 % des personnes se sont déclarées tout à fait favorables et 22 % plutôt favorables à l'instauration d'une telle taxe, soit un total de 47% favorables. 16% des personnes sont plutôt opposées et 8% tout à fait opposées, soit un total de 24% contre. 29% des sondés n'ont pas donné de réponse. Un résultat encourageant pour tous ceux qui ont popularisé cette taxe en

France.

Il faut croire que la minorité de 8% d'opposants farouches à la taxe Tobin comptent de puissants relais pour être parvenu à faire renoncer, jusqu'ici, les gouvernements successifs à cet objet politique rare, un impôt populaire, qui permettrait de collecter des milliards d'euros pour l'accès à l'éducation, à la santé et la lutte contre la misère dans les pays du Sud.

Les résultats de ce sondage peuvent être consultés sur <www.bva.fr>

8 - Livre : Sortie de la taxe Tobin et la solidarité entre les nations de l'économiste Bruno Jetin

De la conceptualisation de la taxe Tobin à la description précise de ses modalités de mise en œuvre, Bruno Jetin, Maître de Conférence à l'Université Paris Nord et membre du Conseil Scientifique d'ATTAC France, publie un ouvrage complet sur l'instauration d'une taxe sur les transactions de change.

Le livre établit également une comptabilité détaillée des besoins de financement des pays en développement, la compare aux recettes potentielles de la « taxe Tobin » et des autres « taxes globales », notamment les éco-taxes. L'ouvrage montre que le financement du développement serait largement assuré si les gouvernements en avaient la volonté. Il montre comment l'introduction d'une telle taxe serait techniquement faisable sur une base régionale. Un ouvrage de choix pour la bibliothèque du parfait militant ou conférencier pro-taxe Tobin !

L'ouvrage est disponible en librairie mais peut également être commandé en envoyant un chèque bancaire ou postal de 15 euros à l'ordre de : Descartes & Cie - 32, rue Cassette - 75006 Paris - France.

9 - Appel à soutenir l'écrivain Denis Robert, auteur du livre Révélation\$

La parution de deux livres de Denis Robert, *Révélation\$* en 2001 (écrit avec l'ancien banquier de Clearstream **Ernest Backes**) et *La boîte noire* en 2002, avait ébranlé le milieu de la finance du Luxembourg en révélant le fonctionnement opaque de la société de clearing **Clearstream** (dissimulation de comptes, blanchiment de capitaux...). Ils avaient été complétés par la diffusion d'un **documentaire sur Canal+**. L'audition de Denis Robert à l'**Assemblée nationale** française et devant le **Parlement européen** avait permis le lancement de plusieurs initiatives parlementaires visant à renforcer le contrôle de Clearstream et de la place financière du Luxembourg.

Denis Robert est aujourd'hui **poursuivi devant la justice par la société Clearstream**. Nous vous proposons de vous joindre à la campagne de soutien en faveur de cet enquêteur libre et courageux qui a permis à la mission parlementaire contre le blanchiment de l'Assemblée nationale française d'étendre son investigation au Luxembourg et à l'Intergroupe "Taxation du Capital, Fiscalité, Mondialisation" du Parlement européen de demander à la Commission d'exercer un contrôle renforcé quant au respect par le Duché du Luxembourg de la directive sur la lutte contre le blanchiment de capitaux. Le texte de soutien est lancé en vue des procès qui débutent à la fin de l'année 2002 et se poursuivront durant l'année 2003.

MODELE TYPE DE LETTRE DE SOUTIEN

Denis Robert est l'auteur d'une enquête à rebondissements sur la société chambre de compensation Clearstream, dont le siège social est à Luxembourg et par laquelle transite chaque année plus de 250 fois le budget de la France. Cette multinationale est l'outil et la propriété de nombreuses banques et sociétés financières présentes dans plus de cent pays, dont de nombreux paradis fiscaux.

Ce travail de longue haleine, auquel il a consacré quatre ans d'enquête, deux livres et un film, a permis à des dizaines de milliers de lecteurs, et de téléspectateurs, de découvrir un des centres névralgiques de la mondialisation, au fonctionnement opaque, à l'écart de la curiosité publique.

Cette enquête originale a ouvert la voie aux travaux officiels de députés français, belges, ou du Parlement européen sur ce qui est devenue l'affaire « Clearstream ». Elle a été soutenue par les magistrats financiers les plus réputés d'Europe, initiateurs de l'Appel de Genève, dans une tribune libre publiée par Le Monde. Elle a entraîné l'ouverture d'une information judiciaire à Luxembourg à l'encontre de l'administrateur délégué de Clearstream et de plusieurs de ses collaborateurs sur lesquels pèsent, depuis bientôt dix-huit mois, les charges de blanchiment, de faux et usage de faux et d'abus de bien sociaux. Les principaux dirigeants de la société ont dû quitter leurs fonctions.

Naturellement, Clearstream et plusieurs banques russes ou luxembourgeoises, à la réputation parfois douteuse, ont engagé des poursuites judiciaires contre les auteurs, l'éditeur ou le producteur de cette enquête. Ces institutions financières répondent aux demandes d'éclaircissement qui leur ont été faites, par un harcèlement judiciaire à la hauteur de leurs moyens qui sont considérables. Ce n'est pas ce droit que nous mettons en cause, mais la méthode utilisée, la multiplication des avis d'huissiers et le choix de procédures longues, coûteuses et complexes, dans plusieurs pays, en Europe et au Canada.

Par cette lettre, nous attestons du sérieux des investigations de Denis Robert, appuyées sur des listes de comptes qui n'ont jamais été contestées, sur des centaines de documents, sur plusieurs dizaines de témoignages d'anciens dirigeants de Clearstream, et sur une enquête contradictoire. Le but de ce travail est légitime. La liberté de l'information ne peut pas s'arrêter là où commence l'intérêt des banques. Les travaux de la mission parlementaire sur le blanchiment ont conforté publiquement les résultats de ces recherches.

La mission d'un journaliste, ou d'un écrivain, expliquait Albert Londres, est de « porter la plume dans la plaie ». Denis Robert l'a fait. Chaque mois qui passe (financement du terrorisme, scandales comptables, manipulations boursières, etc.) nous montre l'importance pour l'opinion d'être informée des poches d'opacité de la planète financière. La multiplication des recours et des plaintes n'est pas une réponse appropriée. La liberté d'enquêter est un droit fondamental qui ne doit pas avoir un coût exorbitant pour celui qui l'exerce.

Vous pouvez renvoyer votre texte de soutien, accompagné de votre nom, profession, adresse et adresse électronique à l'éditeur de Denis Robert à l'adresse suivante : arenas@easynet.fr.

Vous pouvez également, si vous souhaitez que votre témoignage puisse être produit au procès, envoyer un message personnel et manuscrit liés aux livres et à l'enquête sur Clearstream, en

n'oubliant pas d'y joindre une copie de votre pièce d'identité ainsi que la mention « Je déclare établir la présente attestation en vue de sa production en Justice et être informé qu'une fausse attestation m'exposerait à des sanctions pénales ». Ce témoignage est à envoyer à l'éditeur : Editions Les Arènes - 33 rue Linné - 75005 Paris.

10 - Disparition du Sénateur américain Paul Wellstone

Le Sénateur du Minnesota Paul Wellstone est mort le 27 octobre dernier dans un accident d'avion au cours duquel ont également disparu sa femme, sa petite fille et cinq membres de son équipe. **Paul Wellstone était le seul Sénateur du Congrès des Etats-Unis à s'être joint à l'appel mondial des parlementaires pour la Taxe Tobin dès son lancement en avril 2000 à Washington.** Au coté de Peter Defazio, représentant (député) de l'Oregon, de Yann Galut député à l'Assemblée nationale (France), de Harlem Désir et Glyn Ford du Parlement européen, il avait pris part à la conférence de presse qui s'était tenu au Congrès avec Christophe Aguiton d'Attac France et les "Steelworkers" (métallurgistes de l'AFL-CIO).

Paul Wellstone était une haute figure de l'aile progressiste du Congrès américain, élu d'un Etat où le Parti démocrate s'appelle Parti démocrate des paysans et des travailleurs (Democratic Farmer and Labor Party). Très engagé dans les combats pour faire changer la politique internationale de son pays, il s'était encore prononcé le 11 octobre dernier au Sénat **contre la résolution autorisant le Président Bush à lancer une guerre contre l'Irak** y compris sans l'accord des Nations Unies. Il disparaît **à quelques jours du scrutin de mid-term du 5 novembre**, alors que l'administration Bush mettait tout son poids dans la balance pour le faire battre. La majorité au Sénat, actuellement d'une voix en faveur des démocrates, en dépend et le scrutin s'annonçait très serré dans cette circonscription.

La lettre des parlementaires perd un ami, la campagne pour la taxe Tobin et le camp progressiste aux Etats-Unis un soutien de poids.

Nous exprimons nos plus sincères condoléances à sa famille et à tous ceux qui travaillaient avec lui, à Washington et à St Paul, Minnesota.

11. Appel de l'intergroupe britannique sur les pays pauvres très endettés (PPTE)

L'intergroupe parlementaire du Parlement britannique sur les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) réunit 160 parlementaires et Lords nationaux de tous les partis qui se battent pour obtenir un allègement plus important et rapide de la dette des pays pauvres.

L'intergroupe a organisé une série d'auditions sur la dette et a invité des membres du gouvernement du Royaume-Uni, des responsables d'associations et des représentants des Nations Unies. Les membres de l'intergroupe sont tous engagés à promouvoir le développement international et ont établi des liens spécifiques avec les pays concernés afin de relayer leurs besoins auprès des autorités britanniques.

Ils souhaitent développer davantage ce réseau et créer des liens avec des parlementaires au niveau mondial, à la fois ceux de Pays Pauvres Très Endettés ou ayant à faire face à une dette élevée bien que n'appartenant pas à la catégorie des PPTE, ainsi que ceux des pays créanciers.

Si vous souhaitez rejoindre cet intergroupe actif sur les questions d'allègement de la dette et de

développement international, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact (de préférence en anglais) avec :

*Bureau de Julia Drown, Member of the Parliament (MP)
Intergroupe PPTE ("All Party Group on HIPC")
Chambre des Communes
Londres SE1A 0AA - RU
tél. : +44 (0)20 72191429 ; fax : +44 (0)20 7219.3658
courrier électronique : binnsk@parliament.uk*

Ce numéro de la newsletter a été préparé par Elsa Jacquemin, Valérie Picquet, Elodie Sellar.